

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 17 SEPT 2022

N° 22-00559 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **examens professionnels et concours de la Fonction publique**, session de 2022, ayant postulé en ligne et qui rencontrent des difficultés, liées aux absences de noms sur les listes de candidatures, sont invités à suivre les instructions, selon les cas suivants :

| PROBLEMES / DIFFICULTES | CONDUITE A TENIR |
|--|---|
| Centre de composition sur le récépissé du candidat différent de celui figurant sur la liste de candidature | <ul style="list-style-type: none">Le candidat présente son récépissé d'inscription aux surveillants et accède à la salle de composition, après vérification de son identité conforme. |
| Mention de l'intitulé du concours sur le récépissé du candidat dont le nom ne figure pas sur la liste de candidature | <ul style="list-style-type: none">Le candidat présente son récépissé d'inscription aux surveillants et accède à la salle de composition, après vérification de son identité conforme. |
| Inversion du nom et prénom du candidat, soit sur la liste de candidature, soit sur le récépissé d'inscription | <ul style="list-style-type: none">Le candidat se présente et accède à la salle où figurent son nom et prénom inversés.Il renseigne ses informations personnelles d'identité conformément à celles figurant sur sa Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou son passeport.Le passeport concerne uniquement les candidats aux examens et concours professionnels. |
| Non paiement des frais d'inscription | Le candidat n'a pas de concours dans son compte ; son nom ne se retrouve pas sur la liste de candidature et par conséquent, il ne pourra pas composer. |
| Réinitialisation du mot de passe | <ul style="list-style-type: none">cliquer sur le bouton « LOGIN »cliquer sur « Mot de passe oublié » en bas de l'écransaisir le numéro de téléphone ayant servi à l'inscriptioncliquer sur le bouton « Envoyer » en bas de l'écranun e-mail vous sera envoyé dans votre boîte mailouvrir votre boîte mailcliquer sur le lien envoyé et suivre les étapes <p>Par ailleurs, les candidats sont informés que les mots de passe oubliés, peuvent être réinitialisés pour ceux dont les inscriptions en ligne ont été effectuées avec une adresse e-mail valide.</p> |

| PROBLEMES / DIFFICULTES | CONDUITE A TENIR |
|--|--|
| Détention de la photocopie légalisée de la CNIB du candidat | <ul style="list-style-type: none"> Le candidat est invité à se présenter devant la salle de composition, muni de la photocopie légalisée de la CNIB et d'une copie simple de celle-ci, à remettre à la commission (jury) d'administration des épreuves. |
| Perte ou renouvellement de la CNIB | <ul style="list-style-type: none"> La déclaration de perte de CNIB n'est pas acceptée Le candidat est invité à se présenter avec une photocopie légalisée de la pièce égarée. En cas de renouvellement de la CNIB, le candidat est invité à présenter, non seulement la nouvelle pièce originale, mais aussi une simple copie de celle-ci ou de l'ancienne pièce. |

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National